

# Guide des aides économiques

Aide régionale à l'investissement des industries de première transformation du bois



Région Pays de la Loire

## Objectif

Accompagner la modernisation des entreprises de première transformation du bois d'œuvre et favoriser l'ancrage de la filière bois sur le territoire régional.

## Bénéficiaires

Entreprises de moins de 250 salariés et ayant un chiffre d'affaires de moins de 50 millions d'euros

## Nature

Subvention plafonnée à 400 000 €

## Condition d'attribution

Entreprises de première transformation du bois d'œuvre

- Entreprises de moins de 50 salariés et chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros : taux maximal d'aide 15 % des dépenses éligibles
- Entreprises comprises entre 50 et 250 salariés et chiffre d'affaires compris entre 10 millions d'euros et 50 millions d'euros : taux maximal d'aide 7,5 %

Majoration de 5 % en zone d'aides à finalité régionale

Les investissements éligibles sont:

- Programmes triennaux d'investissements productifs
- Bâtiments, équipements, matériel à l'exclusion des matériels roulants, d'occasion, des équipements de renouvellement à l'identique, des terrains et des locaux administratifs.

## Contacts

### Hôtel de la Région

1, rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9  
Tél. : 02.28.20.50.00 - Fax. : 02.28.20.50.05  
[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)